



## OFFRE D'ACHAT

**Concernant le bien** : Commune : CONCHES EN OUCHE ; Code postal : 27190  
Adresse : 1 rue Gustave Anceaume ; Superficie du bien : environ 59 m<sup>2</sup>  
Références cadastrales (section et n°) : AC n° 35 Superficie du terrain : 725 m<sup>2</sup>  
Consistant en : une maison d'habitation d'environ 59 m<sup>2</sup> sur sous-sol total de 57 m<sup>2</sup> à rénover entièrement composée d'un rez-de-chaussée surélevé comprenant : entrée sur couloir (7), salle à manger (13), cuisine (8), salle de bain (4), w.c (1), bureau (7), deux chambres (9 et 10). Sous-sol : une grande pièce de 23 m<sup>2</sup>, chaufferie (10), deux pièces traversantes (7 et 17). Garage d'environ 39 m<sup>2</sup>. Absence de chauffage.  
Contrôle assainissement non obligatoire et non effectué.

Madame | Mademoiselle | Monsieur Les zones en gras sont à compléter obligatoirement

**Nom**

**Prénom**

**Nom**

**Prénom**

Représentant légal de la Société

**Adresse**

**Code Postal**

**Ville**

**Tél**

**Email**

@



## OFFRE

Il s'engage à acheter, en cas d'acceptation de la présente offre par le Vendeur, de façon ferme et irrévocable le bien ci-dessus désigné au prix de :.....euros, honoraires de négociation inclus à la charge du vendeur, hors frais de Notaire.

## CONDITIONS FINANCIERES (rayer la mention inutile et compléter les champs vides)

Il sollicite l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'un montant maximal de euros, sur..... ans, au taux hors assurances de..... % accordés par un établissement financier ou bancaire au choix du promettant. Celui-ci a pleinement conscience que s'il recourt à un autre prêt que celui (ou ceux) indiqué précédemment, il ne pourra se prévaloir des dispositions de l'article L. 312-12 du Code de la consommation, c'est-à-dire qu'il ne pourra bénéficier de l'annulation rétroactive de la vente.

## Où

En exécution des dispositions des articles L 312-1 et suivants du Code de la consommation, Monsieur/Madame .....  
Déclare ne pas solliciter de prêt pour le financement de l'opération dont il s'agit.

## INDEMNITE D'IMMOBILISATION (à la signature de l'avant contrat)

L'acquéreur déposera au moyen d'un virement bancaire à la comptabilité du notaire rédacteur et au plus tard pour le jour de la signature de l'avant contrat une indemnité d'immobilisation d'un montant minimum de 10% du prix négocié.

## REMISE DES CLEFS

Les clefs seront remises à l'acquéreur à la signature de l'acte authentique constatant le caractère définitif de la vente.

Fait à

le

Signature(s)

A RETOURNER PAR MAIL à : [damien.ripoche@notaires-sin.fr](mailto:damien.ripoche@notaires-sin.fr)

**Pièces jointes obligatoires** : Copie pièce d'identité - Kbis récent pour les professionnels - **Financement** (extrait de compte, attestation bancaire, plan de financement, etc..).